

LIGUE REGIONALE DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES – BASSIN 25 m			
	Compétition d'Animation	Lieu LE MANS Piscine des Atlantides	25 m – X 10 couloirs
	Samedi 14 novembre 2020 <i>(date protégée pour la finale régionale)</i>		
	CATEGORIES : Toutes Catégories (Jeunes & après)	Compétition par équipe (10 nageurs) par club	
	Proposition sur www.extranat.fr Du mardi 03 novembre 0 h 00 au mardi 10 novembre 23 h 59 Vos compositions de relais doivent être mises directement sur Extranat lors de vos engagements.		Tarif : 75 € par équipe
	ATTENTION !!! Aux modifications réglementaires (voir pdf.2425 FFN du 01/10/2020) et aux précisions concernant les aménagements des IC TC (voir pdf.2423 FFN du 01/10/2020) qui seront adaptés au protocole sanitaire de la Ligue, qui vous parviendra début novembre.		

Engagements & modifications d'équipes compléments d'information :

- Il est possible de modifier son ou ses équipe(s) sous Extranat jusqu'au mardi 10/11/20 minuit, tant que vos engagements ne sont pas validés. Seules les modifications de dernières minutes seront prises sur place le jour de la compétition pour faciliter le bon déroulement de la compétition

Mode de qualification & conditions d'accès :

- Les 20 premières équipes filles & garçons dissociées en raison du COVID-19 et de la FMI de la piscine fixée à 400 personnes (NOTA : les réunions se dérouleront à huit clos), issues du classement d'après la concaténation des résultats des finales départementales et de la finale régionale de la saison 2019/2020.
- Deux équipes maximums par club et par sexe.
- Obligation de participer à la poule régionale pour les équipes premières qualifiées
- Les éventuels forfaits sont à déclarer à la ligue régionale au plus tard pour le 19/10/20 MINUIT, par mail à la Ligue régionale (en cas de forfait se référer à l'annuaire fédéral, concernant les modalités de participation des nageurs qui constituaient cette équipe la saison précédente) sauf s'il s'agit d'une équipe repêchée.
- Il sera procédé au remplacement des forfaits.

Epreuves :

- 10 **Épreuves individuelles** : 10 en dames et 10 en messieurs) 100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages (*Classement au temps*)
- 3 **Épreuves de relais** (3 en dames et 3 en messieurs) 4 x 100 m 4 nages, 10 x 50 m nage libre et 4 x 200 m nage libre (*Classement au temps*). Nota les relais seront nagés sur 4 séries de 5 clubs.

Programme :

- NOTA : échauffement : 2 périodes de 2 fois 45' (une équipe par ligne et par tranche). **La répartition** sera transmise par la Ligue, aux clubs qualifiés, **début novembre au plus tard** avec le protocole sanitaire de la compétition.

1 ^{ère} REUNION samedi 14/11/20 matin	2 ^{ème} REUNION samedi 14/11/20 après-midi
Ouverture des portes : 7H45 – évacuation : 9H15 – début des épreuves : 9H20 (<i>pas de présentation des équipes</i>)	Ouverture des portes : 14H00 – évacuation : 15H30 – début des épreuves : 15H35 (<i>pas de présentation des équipes</i>)
10 x 50 LIBRE DAMES (<i>sur 4 séries de 5 équipes</i>)	10 x 50 LIBRE MESSIEURS (<i>sur 4 séries de 5 équipes</i>)
Entracte 10 mn	Entracte 10 mn
100 DOS, 100 BRASSE, 100 LIBRE, 100 PAPILLON & 100 4 NAGES DAMES	200 DOS, 200 BRASSE, 400LIBRE, 200 PAPILLON & 200 4 NAGES MESSIEURS
Entracte 10 mn	Entracte 10 mn
Épreuves des remplaçants sur 50 Libre	Épreuves des remplaçants sur 50 Libre
4 x 200 LIBRE DAMES (<i>sur 4 séries de 5 équipes</i>)	4 x 200 LIBRE MESSIEURS (<i>sur 4 séries de 5 équipes</i>)
Entracte 10 mn	Entracte 10 mn
200 DOS, 200 BRASSE, 400LIBRE, 200 PAPILLON & 200 4 NAGES DAMES	100 DOS, 100 BRASSE, 100 LIBRE, 100 PAPILLON & 100 4 NAGES MESSIEURS
Épreuves des remplaçantes sur 100 m de spécialité	Épreuves des remplaçants sur 100 m de spécialité
Entracte 10 mn	Entracte 10 mn
4 x 100 4 NAGES DAMES (<i>sur 4 séries de 5 équipes</i>)	4 x 100 4 NAGES MESSIEURS (<i>sur 4 séries de 5 équipes</i>)
Remise des récompenses	Remise des récompenses
<i>Fin 13h00</i>	<i>Fin 19h00</i>

Important : les remplaçants feront l'objet d'une compétition à part NE PAS OUBLIER de les engager sous Extranat.

Frédéric LEGAL Sept-20 V3

LIGUE REGIONALE DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

Dispositions particulières :

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national. La ligue fixe :

- Le nombre d'équipes en finale régionale en conservant l'exigence que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la meilleure poule régionale
- L'organisation des poules géographiques et/ou par niveau est laissée à l'initiative des ligues selon les cotations des équipes, la saison précédente. Les meilleures équipes régionales doivent, à raison de deux équipes maximum par club, participer à la meilleure poule régionale.
- Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région et toutes les épreuves doivent être nagées.
- Précision : la notion "d'épreuve nagée" signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

Exemples :

1. Un nageur respecte la distance, mais pas le style (exemple : 200 m nage libre au lieu de 200 m papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.
2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : l'épreuve n'a pas été nagée.
5. Deuxième faux départ (cas n° 1) - Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.
6. Deuxième faux départ (cas n° 2) - Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.
7. Deuxième faux départ (cas n° 3) - Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

Rappel : le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

Mode de participation

- Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre.
- Lorsque les titulaires du relais 10 x 50 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.
- En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.
- Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.
- En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés.
- Pour les championnats interclubs départementaux et régionaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant à la grille du collectif national 18 ans filles ou du collectif national 19 ans garçons pour les seules épreuves concernées par la compétition (tableau ci-contre, tous bassins)

Règlement :

- Se référer à « Annuel Règlements 2020/2021 » pages 112 & 115 ainsi que les PDF 2425 & 2423 du 01/10/2020.
- Particularité du comité régional des PDL :

Respecter le protocole sanitaire qui sera mis en place pour cette compétition, celui-ci sera transmis aux clubs début novembre au plus tard.

Positionnement des épreuves des remplaçants : 50 libre après le 10x50 m libre & 100 de spécialité avant le 4x100 4 Nages.

Possibilité de changer la composition de son relais 4 x 200 libre jusqu'au début de l'entracte qui les précède.

Possibilité de changer la composition de son relais 4 x 100 4 nages jusqu'au début de l'entracte qui les précède.

Récompenses :

- Coupe aux 3 premières équipes filles et aux 3 premières équipes garçons au classement général
- Médailles aux 10 nageurs (ses) et au remplaçant des 3 premières équipes filles et garçons

Officiels :

- Obligation de fournir un officiel par équipe qualifiée

Forfait : 90,00 € par équipe après le 19/10/2020.

Frédéric LEGAL Sept-20 V3

LIGUE REGIONALE DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES - BASSIN DE 25 M



Samedi 14 novembre 2020 – LE MANS - en 10 lignes

LISTE DES EQUIPES QUALIFIEES

<u>FILLES</u>		<u>Pts</u>	<u>GARÇONS</u>		<u>Pts</u>
1	NANTES NATATION Équipe 1	14493	1	NANTES NATATION	15652
2	ANGERS NATATION Équipe 1	14461	2	ANGERS NATATION Équipe 1	15363
3	CLUB AQUATIQUE CHOLETAIS	13575	3	CLUB AQUATIQUE CHOLETAIS Équipe 1	13953
4	LA ROCHE SUR YON NATATION Équipe 1	13193	4	ANGERS NATATION Équipe 2	13528
5	CN LE MANS Équipe 1	13124	5	CN LE MANS Équipe 1	13517
6	ANGERS NATATION Équipe 2	12447	6	LA ROCHE SUR YON NATATION	13390
7	ALLONNES JEUNESSE SPORTIVE	11500	7	NANTES NATATION Équipe 2	13175
8	ST SEBASTIEN NATATION Équipe 1	11478	8	ASPTT NANTES	12922
9	ST AS CARQUEFOU	11415	9	AS CARQUEFOU Équipe 1	12672
10	CN AS AVRILLE	11270	10	STADE LAVAL	12415
11	ES SEGRE	10969	11	ST SEBASTIEN NATATION Équipe 1	12368
12	ST NAZAIRE ATLANTIQUE NATATION	10916	12	ST NAZAIRE ATLANTIQUE NATATION	12267
13	ASPTT NANTES	10768	13	S AS AVRILLE	11713
14	CN BEAUPREAU	10752	14	CHALLANS NATATION	11166
15	CN LE MANS Équipe 2	9993	15	CN LE MANS Équipe 2	11017
16	LES SABLES D'OLONNE DPO	10232	16	LES SABLES D'OLONNE DPO	10542
17	STADE LAVAL	9556	17	SAUMUR NATATION	10226
18	DAUPHINS DE MAYENNE	9541	18	SA ES SEGRE	10123
19	ANCENIS COURSE NATATION	9248	19	SAINT SEBASTIEN NATATION Équipe 2	10084
20	J.S. COULAINES	9102	20	LES SABLES D'OLONNE DPO Équipe 2	10076

<u>Équipes remplaçantes</u>			<u>Équipes remplaçantes</u>		
1	CHALLANS NATATION	9079	01	CLUB AQUATIQUE CHOLETAIS Équipe 2	10030
2	ST SEBASTIEN NATATION Équipe 2	8914	02	AS CARQUEFOU Équipe 2	10026
3	NANTES NATATION Équipe 2	8802	03	ALLONNESJEUNESSE SPORTIVE	9067
4	E. S. CRAON	8797	04	C.N. LE LUDE	8927
5	LA ROCHE SUR YON NATATION Équipe 2	8676	05	ANCENIS COURSE NATATION	8911

Frédéric LEGAL Sept-20 V3